

**Collège des Commissaires-Délégués du Gouvernement
auprès des Hautes Écoles et des Écoles supérieures des Arts**

**Aux Autorités académiques des Hautes
Écoles
et des Écoles supérieures des Arts**

Namur, le 6 septembre 2024

Nos réf : NT/JM/2024-09-06/Rentrée 24-25
Objet : Rentrée 24-25

Madame la Directrice-Présidente, Monsieur le Directeur-Président,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

À l'aube de cette nouvelle année académique, permettez-nous d'emblée de vous souhaiter une excellente rentrée.

Comme vous l'aurez peut-être appris, Monsieur Thierry ZELLER a récemment rejoint le Cabinet de Madame la Ministre-Présidente en tant que Directeur de cabinet adjoint en charge de l'Enseignement supérieur. J'ai donc repris la Présidence du Collège avec quelques jours d'avance sur l'agenda prévu. Madame Hélène BLANPAIN, qui était notamment en charge des marchés publics, quittera prochainement la cellule des Commissaires et rejoindra également le Cabinet de Madame la Ministre-Présidente. Les marchés publics devront donc être adressés au Commissaire-Délégué de votre établissement (les coordonnées et les attributions sont reprises en annexe du présent document).

En vue de la prochaine rentrée, nous souhaitons attirer votre attention sur les éléments suivants:

1. Échéancier 2024-2025

Les différents éléments relatifs à l'échéancier 2024-2025 ont été mis en ligne sur notre site Internet <http://www.comdel.be/echeancier/>.

Pour cette année académique, aucun changement significatif n'y a été apporté à l'exception des éléments suivants :

- L'intégration d'une nouvelle demande à l'échéance du 11 octobre 2024 pour les contrôles de vos marchés publics qui nécessitent de disposer désormais des décisions/actes donnant délégation pour les montants fixés dans nos procédures ;

**Collège des Commissaires-Délégués du Gouvernement
auprès des Hautes Écoles et des Écoles supérieures des Arts**

- L'ajout dans le fichier « ANNEXE_9-HE-ESA-Notifications-art.102 » d'une colonne relative au numéro de registre national pour fluidifier notre traitement interne des recours ;
- Le regroupement du nombre d'échéances dans un souci d'efficacité et de simplification.

Les annexes 1.a. et 2.a. relatives à vos cadres du personnel sont jointes en annexes au présent courrier.

Quant aux modalités de restitution de vos documents, la plateforme informatique mise en place en 2023-2024 reste maintenue pour 2024-2025. Nous vous reviendrons très prochainement à ce sujet en vous communiquant les différents liens informatiques.

2. « Collectes 106 » pour 2024-2025

En complément du courriel du 28 juin 2024 relatif au modèle attendu pour la collecte de vos données, nous vous informons qu'une communication spécifique interviendra sous peu quant au processus de la collecte de vos données étudiantes (modalités et échéances propres).

3. Contrôle anticipé des équivalences restrictives et des titres d'accès pour les bacheliers de spécialisation

Au vu de certaines difficultés constatées l'an dernier au niveau des équivalences restrictives et des titres d'accès nécessaires pour accéder à certains bacheliers de spécialisation, nos services se mettent à votre disposition pour procéder à un contrôle anticipé de la régularité des étudiantes et étudiants concernés dans le courant du mois de novembre. Ce contrôle portera donc uniquement sur ces titres d'accès et ne visera que les étudiants s'inscrivant pour la première fois dans le cursus entrepris. Il a pour objectif de relever au plus tôt les éventuelles situations d'irrégularité et d'éviter une notification tardive de cette situation aux étudiantes et étudiants concernés.

Si vous deviez rencontrer des difficultés quant à la mise à disposition de ces différentes pièces, n'hésitez pas à prendre contact avec votre Commissaire-Délégué.

4. Affectations des Commissaires-Délégués du Gouvernement et nouvelle adresse

Dans l'attente des remplacements de Messieurs ZELLER et IBOURKI (qui était remplacé par Monsieur COBUT), nous vous informons que les établissements repris dans l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juin 2024 déterminant les affectations des Commissaires du Gouvernement auprès des Hautes Écoles et des Délégués du Gouvernement auprès des Écoles Supérieures des Arts ont fait l'objet d'une nouvelle répartition. Celle-ci entrera en vigueur à partir du 14 septembre prochain. Une réaffectation des établissements suivis par nos collaboratrices et collaborateurs a également été effectuée.

**Collège des Commissaires-Délégués du Gouvernement
auprès des Hautes Écoles et des Écoles supérieures des Arts**

Vous trouverez le détail de nos affectations et les différentes coordonnées en annexe du présent courrier.

Chaque Commissaire-Délégué du Gouvernement prendra contact avec les institutions. Pour votre parfaite information, le déménagement de nos cellules de Liège et de Charleroi en un lieu unique est désormais effectif. Nos services sont désormais situés à l'adresse suivante :

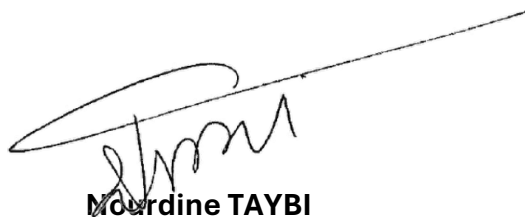
**Rue de Bruxelles, 120 (3ème étage)
5000 Namur**

Si cela n'a pas encore été fait, nous vous prions de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour adapter le Règlement Général des Études en conséquence, ainsi que les différents supports de communication (courriers de notification aux étudiants par ex.) pour lesquels nous sommes renseignés en tant que voie de recours.

Nous profitons de ce courrier pour vous remercier pour votre collaboration continue et l'accueil réservé par vos différents services. Soyez assurés de notre soutien dans le cadre de nos missions pour cette nouvelle année académique.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice-Présidente, Monsieur le Directeur-Président, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Collège,



Mourdine TAYBI

Président du Collège des Commissaires-
Délégués du Gouvernement
auprès des Hautes Écoles
et des Écoles supérieures des Arts

COORDONNÉES DES COMMISSAIRES ET DÉLÉGUÉS DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DES HAUTES ÉCOLES ET ÉCOLES SUPÉRIEURES DES ARTS

Commissaires-Délégués

Monsieur **Michel CHOJNOWSKI**, GSM : 0477 47 47 30 / michel.chojnowski@comdelcfwb.be

Monsieur **Nourine TAYBI**, GSM : 0476 80 77 46 / nourine.taybi@comdelcfwb.be

Monsieur **Cédric VOLCKE**, GSM : 0485 94 63 85 / cedric.volcke@comdelcfwb.be

Attention : nouvelle adresse depuis le 1^{er} août 2024

Rue de Bruxelles, 120 (3^{ème} étage)
5000 NAMUR

Collaboratrices et collaborateurs :

Madame **Carine BRISCOT**, GSM : 0472 69 02 89 / carine.briscot@comdelcfwb.be

Madame **Michèle SMEESTERS**, GSM : 0472 70 96 88 / michele.smeesters@comdelcfwb.be

Madame **Zenaida CELEA**, GSM : 0476 62 12 58 / zenaida.celea@comdelcfwb.be

Madame **France COLLIGNON**, GSM : 0470 24 97 67 / france.collignon@comdelcfwb.be

Monsieur **Michaël CORBISIER**, GSM : 0479 86 99 04 / michael.corbisier@comdelcfwb.be

Madame **Katty DARWISH**, GSM : 0472 71 44 31 / katty.darwish@comdelcfwb.be

Madame **Virginie HERPIN**, virginie.herpin@comdelcfwb.be

Madame **Carine TOELEN**, GSM : 0476 23 78 69 / carine.toelen@comdelcfwb.be

Attaché :

Monsieur **Jonathan MATHY**, GSM : 0479 76 49 30 / jonathan.mathy@comdelcfwb.be

Collège des Commissaires-Délégués du Gouvernement
auprès des Hautes Écoles et des Écoles supérieures des Arts

AFFECTATIONS DES COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DES HAUTES ÉCOLES À PARTIR DU 14/09/2024

HAUTE ÉCOLE	COMMISSAIRE	PERSONNE DE RÉFÉRENCE
HEPN	Michel CHOJNOWSKI	France COLLIGNON
HELdB	Michel CHOJNOWSKI ¹	Zenaïda CELEA
HEG	Michel CHOJNOWSKI ²	Michaël CORBISIER
HEldV	Michel CHOJNOWSKI ¹	Zenaïda CELEA
EPHEC	Michel CHOJNOWSKI	Katty DARWISH
HELHa	Michel CHOJNOWSKI	France COLLIGNON
HECH	Michel CHOJNOWSKI	Carine BRISCOT
HELB	Nourdine TAYBI	Michèle SMEESTERS
HE2B	Nourdine TAYBI ¹	Carine BRISCOT
HEH	Nourdine TAYBI	Carine TOELEN
HEAJ	Nourdine TAYBI ²	Zenaïda CELEA
HEPH	Nourdine TAYBI	Carine TOELEN
ICHEC	Nourdine TAYBI	Katty DARWISH
HERS	Cédric VOLCKE	Michaël CORBISIER
HEFF	Cédric VOLCKE	Carine BRISCOT
HEL	Cédric VOLCKE ²	Zenaïda CELEA
HEPL	Cédric VOLCKE	Michèle SMEESTERS
HELMo	Cédric VOLCKE ²	Michaël CORBISIER
HENALLUX	Cédric VOLCKE	Michaël CORBISIER

¹ Dans l'attente de la désignation de la personne qui remplacera Monsieur Karim IBOURKI

² Dans l'attente de la désignation de la personne qui remplacera Monsieur Thierry ZELLER

Collège des Commissaires-Délégués du Gouvernement
auprès des Hautes Écoles et des Écoles supérieures des Arts

AFFECTATIONS DES DÉLÉGUÉS DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DES ÉCOLES SUPÉRIEURES DES ARTS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS	DÉLÉGUÉ	PERSONNE DE RÉFÉRENCE
ESA Saint-Luc Tournai	Michel CHOJNOWSKI	Katty DARWISH
La Cambre	Michel CHOJNOWSKI	France COLLIGNON
ESAC	Michel CHOJNOWSKI	Katty DARWISH
ESA Saint-Luc Bruxelles	Michel CHOJNOWSKI ³	Carine TOELEN
ERG	Michel CHOJNOWSKI ³	Carine TOELEN
IAD	Nourdine TAYBI	Michèle SMEESTERS
ACAT	Nourdine TAYBI	Katty DARWISH
Arts ²	Nourdine TAYBI	Carine TOELEN
INSAS	Nourdine TAYBI ³	Zenaïda CELEA
CRL	Nourdine TAYBI ⁴	Carine BRISCOT
IMEP	Nourdine TAYBI ⁴	Michèle SMEESTERS
CRB	Cédric VOLCKE	Carine BRISCOT
ESA Saint-Luc Liège	Cédric VOLCKE	Michèle SMEESTERS
ARBA	Cédric VOLCKE	Michaël CORBISIER
Le 75	Cédric VOLCKE ⁴	France COLLIGNON
Beaux-Arts de Liège	Cédric VOLCKE ⁴	France COLLIGNON

³ Dans l'attente de la désignation de la personne qui remplacera Monsieur Thierry ZELLER

⁴ Dans l'attente de la désignation de la personne qui remplacera Monsieur Karim IBOURKI